

# Attestation d'assurance



## Responsabilité Civile

Allianz I.A.R.D., dont le siège social est situé 1 cours Michelet CS 30051 92076 Paris La Défense Cedex, atteste que :

**UTILE ET AGREABLE GROUPE (holding)**  
**55 rue Boissonade**  
**75014 PARIS**  
**(SIRET 879 034 486)**

**Est titulaire d'un contrat Allianz Responsabilité Civile** souscrit sous le numéro **53346365** et qui a pris effet le **1er janvier 2014**.

**La qualité d'assuré est étendue aux filiales suivantes :**

**UTILE ET AGREABLE : 9 rue de la Dhuis, 75020 PARIS, SIRET 542 005 236 00022**  
**L'ARC EN CIEL SAS : 14 rue Molière 92500 RUEIL MALMAISON, SIRET 880 120 621 00011**

Ce contrat a pour objet de garantir l'Assuré contre les conséquences pécuniaires de la responsabilité civile qu'il peut encourir à l'égard des tiers du fait des activités déclarées aux Dispositions Particulières, à savoir :

Nettoyage d'immeubles, de locaux à usage d'habitation, de locaux professionnels à l'exclusion de salles blanches, établissements de soins, laboratoires d'analyses médicales entrepôts. Entretien d'espaces verts et entretien de locaux de toutes natures, petite rénovation immobilière consistant en petite démolition, petits travaux de maçonnerie, débarras de gravas et greniers. Il est rappelé que le présent contrat n'a pas pour vocation de garantir les activités relevant des articles 1792 et suivants du Code Civil et/ou relevant des garanties décennales.

Sont couverts par le présent contrat l'occupation des vestiaires par les salariés dans les chantiers.

**La présente attestation est valable pour la période du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2022.**

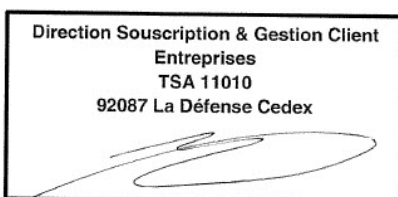
La présente attestation n'implique qu'une présomption de garantie à la charge de l'assureur et ne peut engager celui-ci au delà des limites du contrat auquel elle se réfère.

Les exceptions de garantie opposables au souscripteur le sont également aux bénéficiaires de l'indemnité (résiliation, nullité, règle proportionnelle, exclusions, déchéances...).

**La présente attestation est valable uniquement sous réserve du paiement de la prime par le souscripteur.**

Etablie à LYON, le 29/12/2021

Pour Allianz,



Attestation Responsabilité Civile

Allianz IARD - Entreprise régie par le Code des Assurances - Société anonyme au capital de 991 967 200 euros  
 Siège social : 1 cours Michelet - CS 30051 - 92076 PARIS LA DEFENSE CEDEX - 542 110 291 RCS Nanterre

## TABLEAU DES GARANTIES

RESPONSABILITE CIVILE « EXPLOITATION »	Garantie souscrite	Montants maximums garantis
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dommages ne résultant pas d'une atteinte à l'environnement (hors dommages à vos préposés, visés ci-dessous)               <ul style="list-style-type: none"> <li>- Tous dommages confondus <b>sans pouvoir dépasser</b>, pour les dommages ci-après :</li> <li>- Dommages matériels et immatériels consécutifs <b>sauf cas ci-après :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>. Vol par préposés</li> </ul> </li> <li>- Dommages immatériels non consécutifs</li> </ul> </li> <li>• Dommages résultant d'une atteinte à l'environnement accidentelle (hors dommages à vos préposés, visés ci-dessous)               <ul style="list-style-type: none"> <li>- Tous dommages confondus <b>sans pouvoir dépasser</b></li> </ul> </li> <li>• Dommages à vos préposés               <ul style="list-style-type: none"> <li>- Dommages corporels et matériels accessoires</li> </ul> </li> </ul>	<p>OUI</p> <p>OUI</p> <p>OUI</p> <p>OUI</p> <p>OUI</p> <p>OUI</p>	<p>9 000 000 EUR par sinistre</p> <p>2 500 000 EUR par sinistre</p> <p>15 300 EUR par sinistre</p> <p>500 000 EUR par sinistre</p> <p>300 000 EUR par année d'assurance 150 000 EUR par sinistre</p> <p>1 000 000 EUR par année d'assurance</p>
RESPONSABILITE CIVILE « DOMMAGES SUBIS PAR LES BIENS REMIS EN VUE DE L'EXECUTION D'UNE PRESTATION DANS L'ENCEINTE DE L'ENTREPRISE »	Garantie souscrite	Montants maximums garantis
- Tous dommages matériels et immatériels consécutifs	NON	Non garantis
RESPONSABILITE CIVILE « APRES EXECUTION DE TRAVAUX OU PRESTATIONS ET/OU LIVRAISON DE PRODUITS »	Garantie souscrite	Montants maximums garantis
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Tous dommages confondus <b>sans pouvoir dépasser, pour les dommages ci-après :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- dommages matériels et immatériels consécutifs sauf frais de « dépose-repose »</li> <li>- dommages immatériels non consécutifs y compris frais de « dépose-repose »</li> </ul> </li> </ul>	<p>OUI</p> <p>OUI</p> <p>OUI</p>	<p>1 000 000 EUR par année d'assurance</p> <p>500 000 EUR par sinistre</p> <p>150 000 EUR par sinistre</p>
DEFENSE PENALE ET RECOURS SUITE A ACCIDENT	Garantie souscrite	Montants maximums garantis
Frais et honoraires assurés, pris en charge quel que soit le nombre de victimes	OUI	60 000 EUR par année d'assurance



SATLRC02C